



Comité Départemental des
Yvelines

Open des Yvelines

Catégories :

Benjamins, Minimes, Cadets (CASQUE À BULLE OBLIGATOIRE)
Juniors, Séniors, Vétérans

Masculins et Féminins

DIMANCHE 3 JUILLET 2016

***GYMNASES PIERRE DE COUBERTIN
2 rue Charles Linné
78180 Montigny-le-Bretonneux***

PLASTRONS ELECTRONIQUES DAEDO

(TALONNETTES INTERDITES)

DROIT D'ENTREE POUR LES SPECTATEURS - 5€ POUR LES NON LICENCIES

- 3€ POUR LES LICENCIES

PRE INSCRIPTIONS DES COACHES, COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs auront inscrit leurs combattants, coaches et arbitres, au plus tard le **Dimanche 26 Juin** sur le site



Le règlement global des inscriptions, soit **10 euros** par coach et par combattant (**chèque à l'ordre du CDT 78**) doit être envoyé à l'adresse suivante avant le **Dimanche 26 Juin 2016** (cachet de la poste faisant foi) :

Ligue Taekwondo Ile de France
32, rue Chapsal
94340 Joinville Le Pont

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir 1 arbitre pour 5 combattants. En cas de non-respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée du championnat. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles et le plus rapidement possible.

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport).

PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale).

Pesées :

Elles se dérouleront le samedi 02 Juillet de **17h00 à 18h30**

- **Gymnase pierre de Coubertin 2 rue Charles Linné 78180 Montigny-le-Bretonneux**

Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et l'étiquette d'accréditation collée sur le passeport.

IMPORTANT :

Les compétiteurs se pèsent en sous vêtements. Toutefois, un compétiteur peut se peser sans sous vêtements s'il le souhaite. Les athlètes sont pesés une fois. Toutefois, s'ils ne sont pas au poids fixé par leur inscription, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

Le poids affiché par la balance officielle ne pourra excéder la limite supérieure de la catégorie dans laquelle il est inscrit. Cette dernière mesure ne s'applique pas aux catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Junior.

Afin de ne pas faire supporter aux jeunes athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors des contraintes de poids de corps incompatibles avec leur période de croissance, l'inscription à une compétition départementale, régionale ou nationale n'est qu'indicative.

En effet, lors de ces compétitions, les athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors seront autorisés à participer dans une catégorie de poids supérieure à celle dans laquelle ils ont été inscrits ou qualifiés.

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES LE DIMANCHE 26 JUIN 2016

COMPETITION

4 aires de combat de 8 m x 8 m.

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

08h- : Ouverture du Gymnase

8h45 : Information aux compétiteurs et coaches

09h00 : Début de la compétition

18h : Fin de la compétition (prévisionnel)

CATÉGORIES

Cf. FFTDA (www.fftda.fr)

Attention

Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface
(Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

REGLES DE LA COMPETITION

Cf. règlements FFTDA (www.fftda.fr)

Dans chaque catégorie :

- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2^{ème}

Aucun rajout de coaches ne sera toléré le jour même de la compétition.

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition (pas de médaille pour les 4^{ème}).

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

CDT 78
INSCRIPTIONS A l'Open des yvelines

Categories :

Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors

BORDEREAU DE VERSEMENT

IMPORTANT : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs athlètes et coaches ne participent aux compétitions

Nom du Club: _____

N° affiliation : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le :

Banque :

N° du chèque :

NOMBRE D'INSCRITS	CATEGORIES	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Droit(s) d'inscription Benjamin Droit(s) d'inscription Minime	10 €	
	Droit(s) d'inscription Cadet Droit(s) d'inscription Junior Droit(s) d'inscription Sénior Droit(s) d'inscription Vétérans	10 €	
	Droit(s) d'inscription Coachs	10,00 €	
	Chèque à l'ordre du CDT 78	TOTAL	

Tampon du Club

Signature du Président du Club